

La Sentinelle

JOURNAL D'INFORMATION ET D'ANNONCES
ORGANE DES SOCIALISTES DU JURA

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS		ETRANGER	
Un an	fr. 10.50	Un an	fr. 26.-
Six mois	5.49	Six mois	13.-
Trois mois	2.70	Trois mois	6.50
Un mois	— .50		

ANNONCES	
La ligne ou son espace	10 cent.
Réclames en troisième page	25 »
Petites annonces	
Trois insertions	75 »

RÉDACTION (Téléphone 13.75), ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ (Téléphone 87) : RUE DU PARC, 103 :-: Compte de Chèques Postaux IV B. 313.

Un coup de force

Le Conseil d'Etat vient tout simplement d'ordonner l'annulation de la liste de nos candidats.

On n'agissait pas aussi brutalement au temps de M. de Pfuel. Il faudra se remettre à chanter: « Ah! qu'on était bien, quand on était Prussiens! » et songer à reprendre une deuxième fois le Château pour rétablir la liberté et la justice.

C'est un coup de force, tout simplement et pour le bien comprendre, récapitulons les événements.

Les radicaux font une campagne insensée, emploi de faux, répandent des mensonges, ajoutent calomnie à calomnie et à l'avance, escomptant sur les nombreux départs d'ouvriers, proclament la victoire.

Ils avaient eu soin de refuser de suspendre pour deux ans le fameux article supprimant le droit de vote à ceux qui sont en retard dans le paiement de leurs impôts... et le maintenant aux distillateurs qui gagnaient 30,000 fr. par an et en déclaraient de 9 à 10,000!!

Aux bataillons beaucoup de soldats eurent grand-peine à voter et pas mal en furent empêchés.

Le dépouillement s'est fait dans des circonstances troublantes, avec des successions de déclarations et de résultats pour le moins étranges.

Un véritable malaise planait sur tout le monde en cette affaire.

Le parti socialiste accepte cependant la minorité mais à la condition que les deux partis bourgeois lui assurent une représentation équitable au Conseil communal et dans les Commissions.

Les deux partis bourgeois refusent une entrevue.

Le parti socialiste demande au Conseil d'Etat un deuxième pointage des bulletins de vote afin de mettre bien au clair le dépouillement qui se trouve être plus délicat que jamais.

Le Conseil d'Etat refuse.

Force nous est alors de prendre part au deuxième tour de scrutin.

L'équité nous recommandait de nous en abstenir. L'attitude du parti libéral surtout nous empêcha de demeurer à l'écart. Toutes nos positions sont menacées et il ne manque pas de bourgeois pour nous laisser entendre quelles exécutions on va pratiquer au Conseil communal... et ailleurs.

Samedi, nous déposons une liste de deux candidats et lundi, le Conseil d'Etat écrit au Conseil communal pour lui ordonner d'annuler la liste socialiste.

Faut-il dire encore que ce même Conseil d'Etat déclara illégale une interprétation juste faite par le Conseil communal du fameux alinéa 5 de l'article 20.

Faut-il ajouter qu'il déclara illégal tout arrangement pris avec un citoyen en retard dans le paiement de ses impôts même quand celui-ci prouve qu'il n'y eut pas mauvaise volonté de sa part.

Quant à sa décision dernière, nous avons démontré combien elle est contraire à la pratique, contraire aux déclarations du législateur, contraire au contenu d'une lettre en réponse à celle adressée au Conseil d'Etat en 1912 par nos camarades de Travers, contraire aux déclarations du Conseil d'Etat lui-même en son rapport de mai 1915.

C'est un simple coup de force et jamais le Conseil d'Etat n'eut agi ainsi si les rôles eussent été renversés.

On voudrait écraser ce parti socialiste, dernier éperon où la liberté reste fortement accrochée face à l'ennemi. On voudrait peut-être provoquer une émeute — on l'a vu vendredi 9 juillet à la rue Léopold-Robert — pour avoir le plaisir des repréailles.

L'heure est certainement grave; l'arbitraire bat son plein.

Nous ne nous laisserons pas abattre et à tant d'injustice, nous répondrons en marchant quand même aux urnes dimanche avec une liste bleue et en la faisant triompher pour faire triompher avec elle l'honnêteté et la justice.

Debout les défenseurs du droit, debout les défenseurs de la liberté. La réaction croit nous étrangler par un coup de force. Nous ne sommes pas pour rien des Montagnards!

E.-P. G.

Le gouvernement allemand contre l'opposition

On écrit de la frontière suisse à l'« Humanité »:

Le général commandant le 8^e corps d'armée allemand à Coblenz et le gouverneur de Cologne viennent de publier le décret suivant:

Je prononce la confiscation des imprimés: « L'Ennemi principal se trouve dans notre propre pays; la « Majorité dit! » et la « Lutte de classe contre la guerre », publiés sans que l'auteur ou l'éditeur soient nommés ou avec des indications fausses, étant donné leur contenu d'excitation!

J'ordonne aux autorités policières « d'opérer des perquisitions dans tous les bureaux du Parti social-démocratique et de ses comités directeurs, ainsi que dans les librairies socialistes aussi bien que dans les autres », pour confisquer les exemplaires pouvant s'y trouver. Si ces imprimés ont déjà été distribués, les distributeurs devront être notés et des poursuites seront engagées contre eux. Communication des résultats doit être faite au généralcommander.

En même temps, on apprend que l'administration des chemins de fer de la Prusse a obligé les femmes occupées comme ouvrières de vente à Hemelingen, près de Brême, à signer une déclaration reconnaissant « qu'elles n'adhèrent ni à la social-démocratie ni au syndicat du transport »!

Ce sont les mêmes formules d'avant la guerre!

Défense d'envoyer des imprimés aux soldats
Le gouvernement commence à craquer l'effet de la littérature des opposants sur les soldats. Cela se voit par le dernier décret des autorités militaires d'Altona:

Exception faite des journaux, il est défendu de donner ou d'envoyer aux soldats du front des imprimés ou publications qui essayent de faire de la propagande pour des devoirs et des buts politiques, en contradiction avec l'unité, voulue par tous les partis pendant la guerre. « Les infractions seront punies d'un an de prison, si les lois existantes ne prévoient pas une peine supérieure.

L'Union contre la Social-démocratie

En même temps que le gouvernement intensifie la lutte contre l'opposition, on apprend que la célèbre « Union de l'Empire pour la lutte contre la social-démocratie », dont les journaux majoritaires avaient annoncé, dans l'enthousiasme des premières semaines de la guerre, la dissolution, n'a rien moins que disparu. En effet, son comité directeur vient d'envoyer à tous les libraires de l'empire avec lesquels l'Union se trouvait en relation avant la guerre pour la diffusion de « littérature de guerre contre la social-démocratie », une note ainsi libellée:

Nous vous prions de ne rien vendre des livres et autres brochures, que vous avez pour nous en commission, « pendant la guerre », et de refuser des commandes, en donnant comme raison que « pendant la durée de la guerre », l'activité politique de l'« Union de l'empire » est arrêtée. Nous vous prions, en outre, de vouloir bien nous garder les livres et nous nous permettrons de « revenir sur l'affaire après la guerre ».

Berlin. 15 juin 1915.

Bureau central de l'Union de l'empire contre la social-démocratie.

D^r KRAMER.

« Pendant la guerre! » Le mot dit tout. Et voilà une belle perspective pour les espoirs de Heine, David, Kolb!

HOMO.

Dans la Social-Démocratie

Le vendredi 9 juillet, un manifeste a été répandu à Berlin, par l'opposition organisée de la social-démocratie, contre les résolutions prises en son temps par les instances supérieures du parti (Comité directeur, fraction du Reichstag). Ce manifeste dit, entre autres:

Camarades! Unité, Solidarité, en un mot, une organisation ferme et forte est la première condition du succès. Les ouvriers n'obtiendront rien si, dans leur mécontentement, ils s'isolent et s'éparpillent!

Dans l'union seule repose notre force et le gage du succès. Nous n'avons jamais eu la pensée de quitter les rangs du parti ou d'y produire une fissure. Nous laissons de telles intentions aux fanatiques qui ont aban-

donné l'esprit et les principes de la social-démocratie. Les socialistes du nationalisme et de l'impérialisme ont déjà assez clairement laissé entendre que tous ceux qui ont critiqué l'attitude du parti seront, à la première occasion, mis à la porte.

Mais nous, nous voulons rester dans le parti, nous voulons travailler de toutes nos forces pour que notre parti conserve son caractère socialiste. Nous ferons en sorte que les discours de la social-démocratie soient en harmonie avec les actions et les actions en harmonie avec les discours (allusion à ceux qui prêchent contre la politique d'annexion et ne font rien contre elle).

La fatigue des empires du centre

La « Preparazione » publie un article du colonel Barone, intitulé: « L'état préagonalique ». Ce critique militaire (dont les études publiées par le « Temps » sont très appréciées) écrit que la pression des Russes en Orient pourra se faire sentir plus tôt qu'on n'aurait cru, et après avoir résumé ce qui s'est passé ces derniers jours sur le théâtre oriental de la guerre, il ajoute:

Les Allemands, pour impressionner surtout les Etats encore neutres, parlent à tout moment de leurs réserves inépuisables; elles le sont peut-être pour défendre énergiquement leur territoire; mais pas pour faire une guerre offensive.

Les réserves inépuisables au moyen desquelles on annonçait qu'une fois « la Russie mise hors de cause », les Allemands se seraient jetés contre la France pour l'écraser, ne sont autre chose qu'un bluff colossal, et je ne serais pas étonné si l'on apprenait, d'ici peu, la véritable signification de la fermeture temporaire des frontières de la Suisse et de la Hollande ces jours derniers, par laquelle on voulait faire supposer une concentration gigantesque sur le théâtre occidental de la guerre de forces provenant du secteur oriental et de l'intérieur après les victoires « décisives » contre la Russie. En réalité, cette fermeture des frontières a été commandée pour cacher le bluff et pour qu'on ne découvre pas que ces prétendus mouvements gigantesques n'étaient au fond qu'une très modeste chose.

Si je ne me trompe, continue le colonel Barone, en jugeant la situation sur les données que je possède, les empires du centre — et je ne parle pas seulement de l'Autriche-Hongrie — entrent peu à peu dans l'état « préagonalique » qui prend les malades gravement atteints lorsque l'heure fatale s'approche. J'ajoute de suite, afin de modérer les déductions que l'on pourrait tirer de ces prévisions, que l'agonie s'approche, il est vrai, mais que ce sera l'agonie d'un titan.

Cet état « préagonalique » se manifeste par beaucoup de signes extérieurs. Dans cette lutte aux proportions gigantesques, où toutes les ressources morales et matérielles des pays combattants sont engagées, chaque jour qui passe rend toujours plus graves, et sensiblement plus graves, les conditions de ceux qui seront, en définitive, vaincus.

L'une des deux parties pourra donc être amenée à se retirer de la lutte, alors même qu'elle n'aura pas subi des défaites irréparables, lorsqu'elle verra que les buts pour lesquels elle avait enchaîné la guerre ne peuvent en aucune façon être atteints. Cette certitude rongé lentement les énergies et les volontés. Eh bien, qui ne voit pas les indices multiples qui font croire que le bandeau qui couvrirait les yeux des Allemands commence à tomber, et qu'ils se pénètrent peu à peu de cette vérité qu'ils ne pourront jamais atteindre les objectifs follement ambitieux pour lesquels cette terrible guerre a été déchaînée?

L'économie publique, ajoute le colonel Barone, commence à donner des signes de lassitude ou du moins d'un effort grave et profond. Mais c'est surtout l'esprit public allemand qui donne des signes évidents de dépression. Dépression relative, il est vrai, et qu'il faut comparer, pour l'apprécier, à la foi orgueilleuse d'il y a quelques mois dans le succès final plein et immanquable. Et cela pendant que de l'autre côté toutes les énergies se tendent dans la certitude, qui se fait tous les jours plus précise, de réussir à briser enfin l'orgueil de ceux qui auraient voulu s'imposer au monde entier.

Faut-il donc s'étonner si, en Allemagne même, des voix commencent à se faire entendre qui disent que la continuation de la « tuerie inutile » de la part des Allemands ne ferait que rendre toujours plus grave la situation des empires du centre le jour du « redde rationem »?

La C. G. T. française contre l'alcoolisme

Le comité confédéral déclare approuver hautement toute campagne menée contre les méfaits individuels et sociaux causés par l'alcool.

Il se déclare en accord avec tous ceux, personnes ou groupes, dont l'effort tend à la disparition de ce poison.

Convaincu qu'une nation, qu'une classe, ne pourront atteindre un degré de culture élevé, un stade de civilisation supérieure, qu'autant que leurs membres se seront débarrassés de la coutume dangereuse de boire de l'alcool;

Considérant que l'alcool est un obstacle au développement des libertés individuelles et sociales, qu'il est au premier chef un agent de régression sociale s'opposant à l'évolution naturelle et normale des forces du progrès;

Le comité confédéral réclame impérieusement ?

1. La suppression de l'alcool de consommation, ce qui aurait pour conséquence de faire disparaître tous les privilèges accordés aux fabricants d'alcool;

2. L'emploi exclusif de l'alcool pour les besoins industriels.

Pour le comité confédéral ?

Le secrétaire, L. JOUHAUX.

L'occupation allemande en Belgique

Du « Temps »:

De jour en jour, le joug allemand se fait plus dur pour les Belges. Si, au début, l'ennemi affectait de ménager dans une certaine mesure les habitants des villes du nord, parce qu'il espérait de la sorte gagner la confiance des populations flamandes, depuis qu'il a compris qu'il n'avait rien à espérer dans ce sens, il accable les populations flamandes comme les populations wallonnes de charges et de contraintes. De pauvres villages de la Flandre orientale ont été frappés d'amendes variant de 3,000 à 20,000 marks parce qu'une croix avait été enlevée de la tombe d'un soldat allemand, parce qu'une lanterne avait disparu de la gare, parce que des wagons de chemins de fer avaient été endommagés. La plupart du temps, les enquêtes faites ne parviennent pas à établir que ces dégâts ont été commis par des habitants. Souvent même, on ne procède à aucune enquête et on se contente de mettre les municipalités en demeure de payer.

A l'égard des particuliers, l'autorité allemande fait preuve de la même sévérité qu'à l'égard des communes. Les cours militaires continuent à condamner à de fortes peines d'emprisonnement ceux que l'on soupçonne d'avoir favorisé le départ de jeunes gens belges pour l'armée. Un commissaire de police a été condamné pour ce fait aux travaux forcés à perpétuité, et le vicaire d'une petite paroisse à dix ans de prison. Cela n'empêche pas les Belges en âge de servir de gagner la frontière hollandaise. A Hasselt, le chef-lieu du Limbourg, ils usèrent d'un moyen curieux. Un groupe de cyclistes hasseltois demanda l'autorisation à la « Kommandatur » d'organiser, comme chaque année, un « tour » de la province de Limbourg. L'autorisation leur fut accordée, et une musique militaire allemande se fit entendre au départ de la course. Le soir, la même musique militaire se trouvait à l'endroit désigné pour l'arrivée des coureurs. Elle attendit en vain: les soixante cyclistes qui avaient pris part à ce « tour » et qui avaient été munis de permis de circulation dûment signés par la « Kommandatur », avaient tranquillement poursuivi leur course jusqu'à la frontière hollandaise et étaient passés en Hollande.

Dans les grandes villes, les Allemands s'efforcent de spéculer sur la lassitude de la population. Ils font afficher des placards dans le but d'abattre l'énergie morale des Belges. La fausse proclamation suivante, rédigée en français et en flamand, a été placardée la nuit par les Allemands dans plusieurs villes:

« Nous, mères et épouses belges, nous nous écrivons: Assez de la tuerie! Assez du sang de nos fils versé pour des nations étrangères! L'honneur belge est sauf! Nous, nous n'avons plus que des larmes. Nous réclamons la paix ou l'armistice. »

Personne ne se laisse prendre à ces grossières manœuvres.

Il se confirme que les Allemands ont réquisitionné toutes les récoltes en Belgique, exception

faite pour les pommes de terre. Ces récoltes sont très belles cette année.

Les foins sont abondants, mais l'autorité allemande interdit de vendre la quantité de foin dont les détenteurs n'ont pas besoin pour l'alimentation de leur bétail; les ventes ne sont permises qu'avec l'autorisation de la «Kommandatur». Les fruits sont abondants. La hausse du beurre continue: on fait des quantités considérables de confitures. Les marchands de miel font des affaires d'or. Certains négociants en ont fait venir du Chili.

Par contre, le malt manque et la bière devient rare et chère. Les brasseurs se sont entendus pour partager la réserve de malt. Avant la guerre, la Belgique consommait des quantités de bière allemande; à présent, les brasseries du Limbourg hollandais importent leurs bières en Belgique et en Allemagne.

Ce que représente un milliard

On sait que l'emprunt de guerre que les Anglais viennent de souscrire atteint le chiffre formidable de 20 milliards.

Il est assez difficile à l'imagination de se représenter à quoi cette somme équivaut, et même la notion du milliard, lorsqu'on y applique son esprit, n'est pas sans ménager des surprises. Donnons-en quelques exemples:

Une famille qui, à la naissance de Jésus-Christ, eût possédé un milliard en espèces, aurait pu, en puisant simplement dans sa caisse et sans faire fructifier un centime de son capital, dépenser un franc par minute, soit 60 francs par heure, ou 1440 francs par jour, ou 518,400 francs par an; il n'y a qu'une vingtaine d'années qu'elle eût été ruinée, car depuis l'an 1 de notre ère jusqu'au 31 décembre 1915, il ne se sera écoulé qu'un milliard six millions cinq cent vingt-quatre mille minutes.

Si on réalisait la somme d'un milliard en un seul bloc d'or, ce bloc pèserait, en chiffres ronds, 322,500 kilos, et son volume serait d'à peu près 17 mètres cubes.

Six mille hommes à peine pourraient le soulever. Pour le transporter, il faudrait un train de vingt-quatre wagons, d'une longueur de 400 mètres.

Placées côte à côte, les pièces de 20 francs nécessaires pour payer un milliard formeraient un ruban de 1,050 kilomètres, soit la distance de Paris à Cannes, par Dijon, Lyon, Marseille. Empilées les unes sur les autres, ces pièces constitueraient un rouleau de 33 kilomètres: huit fois environ la hauteur du mont Blanc.

Fantastique héritage

Il y a six mois mourait à Madrid, dans la maison portant le numéro 3 de la rue Saint-Marc, un vieillard du nom de Romagosa, qui, de l'avis de ses voisins, était un pauvre hère. Il menait d'ailleurs, avec sa femme, une existence misérable, était vêtu de haillons et passait en prières, à l'église, la majeure partie de son temps. Avec le couple, vivait la mère de Romagosa, plus minable encore que son fils, et qui, chaque matin, se rendait au marché pour faire les provisions du ménage; mais ses achats étaient maigres, et le plus souvent, elle se contentait de rapporter dans son panier des débris de légumes qu'elle avait ramassés sur sa route.

La rumeur publique accusait bien Romagosa d'être un faux pauvre et de posséder quelques ressources, mais personne ne pouvait supposer — et c'était cependant la vérité — qu'il était le plus riche habitant de Madrid et qu'il possédait une fortune plus considérable que celle de la duchesse de Sevillano ou du comte de Romanones. En somme, tant en argent liquide qu'en bons du Trésor et propriétés en Espagne, en France, à Cuba, en Argentine, au Chili, il a laissé, à sa mort, 170 millions de pesetas!

Le numéraire et les bons du Trésor sont déposés à la Banque de Londres, à la Banque de France, à la Banque Hispano-Américaine, à la Banque du Rio-de-la-Plata, à la Banque d'Espagne et chez MM. Urquijo, Sainz et Calamarite. Un de ses immeubles de Paris, avenue des Champs-Élysées, est estimé onze millions de francs; le rez-de-chaussée, occupé par une succursale du Crédit Lyonnais, paie un loyer annuel de 50,000 francs.

Par son testament, qui vient d'être rendu public, Romagosa institue comme héritiers les évêques de Madrid, de Barcelone et de Buenos-Ayres; il leur laisse l'argent liquide et les biens mobiliers. A sa femme, Concha Rabel, il laisse l'usufruit de ses immeubles, qui, à la mort de sa veuve, reviendront en toute propriété aux trois évêques par parts égales.

Les exécuteurs testamentaires sont l'évêque de Madrid et la veuve Concha Rabel. Mais voilà qu'on ne sait plus ce qu'elle est devenue; elle est partie pour Sarria, aux environs de Barcelone, et l'on n'a plus de ses nouvelles. L'évêque de Madrid lui a déjà écrit pour lui demander de venir s'occuper avec lui du partage de l'héritage, mais elle ne répond pas. Le bruit court même qu'elle est décidée à attaquer le testament. S'il en est ainsi, l'évêque se propose d'user de son influence pour faire entendre raison à la veuve récalcitrante, ou, à défaut de mieux, pour prendre avec elle un arrangement amiable.

Le jugement sur la destruction du «Lusitania»

**Le navire ne portait pas de munitions
Le capitaine ne mérite aucun blâme**

Lord Mersey, président du tribunal chargé d'examiner le cas de la destruction du «Lusitania» vient de prononcer son jugement.

Le jugement porte: que le «Lusitania» fut coulé par des torpilles lancées par un sous-marin allemand, dans l'intention non seulement de couler le navire; mais aussi, de détruire la vie des passagers; que le «Lusitania» n'était pas armé; qu'aucun avertissement ne lui fut donné par le sous-marin de son intention de l'attaquer; qu'aucune demande ne fut faite au «Lusitania» de s'arrêter, et qu'aucune occasion de s'échapper ne fut donnée aux passagers par le sous-marin; que le «Lusitania» ne portait ni munitions spéciales, ni canons ni canonnières, ni troupes, et que, par conséquent, le navire ne violait pas les lois des Etats-Unis; que le «Lusitania» portait des boîtes de cartouches, mais que celles-ci avaient été déclarées dans le connaissance; qu'il n'y avait pas d'autres explosifs à bord; que l'Amirauté avait pris toutes les précautions nécessaires, mais qu'à certains égards, le capitaine Turner ne suivit pas les conseils à lui donnés par l'Amirauté.

Néanmoins, l'avis de lord Mersey est que le capitaine Turner ne mérite aucun blâme que tout le blâme, en ce qui concerne la cruelle destruction d'existences dans cette catastrophe, retombe sur ceux qui ont projeté et commis le crime. Lord Mersey croit que tout le possible a été fait pour lancer les chaloupes et sauver les passagers après que le «Lusitania» eut été torpillé.

EN ALSACE

Les effets de la guerre

La guerre a eu des répercussions bien affligeantes parmi la population; mais il en est peu d'aussi navrantes que la tragédie silencieuse qui s'est déroulée récemment à Strasbourg et que nous content les journaux alsaciens. La femme d'un facteur qui était tombé le 27 janvier au champ de bataille, a été trouvée morte de faim et de misère dans son appartement. La malheureuse n'avait pour vivre et pour nourrir deux enfants en bas âge qu'une maigre pension mensuelle de 40 marks; par fausse honte, elle n'a pas eu le courage de demander des secours à l'assistance publique, si bien qu'elle a littéralement succombé au manque de nourriture. Lorsqu'on a ouvert son appartement on l'a trouvée étendue inanimée sur son lit, tandis que les deux petits orphelins criaient et pleuraient.

L'accident suivant, survenu dans un village de Haute-Alsace, montre de façon saisissante à quels dangers la population est sans cesse exposée dans la zone des armées.

Après un enterrement, le second garde du village était en train de ranger dans un pavillon du cimetière les objets ayant servi à la cérémonie, lorsqu'il fut soudain tué par un obus, qui le déchiqueta au point que personne ne put le reconnaître. Le premier garde se mit à la recherche de son collègue pour le charger de veiller ce mort inconnu. Il ne le trouva point, et pour cause. C'est plus tard seulement que l'on découvrit la véritable identité de la victime, lorsqu'on aperçut la casquette du disparu à peu de distance du lieu de l'accident.

NOUVELLES SUISSES

Une nouvelle hausse du papier. — A la suite de la hausse continue du prix des matières premières, l'Association suisse des fabricants de papier s'est vue obligée à une nouvelle élévation de prix de 10 %.

La culture des céréales. — Le Département de l'économie publique a institué une Commission d'experts de 26 membres appelés à se prononcer sur les mesures à prendre pour encourager et améliorer la culture des céréales en Suisse.

M. Paul Borel, de Vaumarcus, fait partie de cette Commission.

Mise sur pied. — Le Conseil fédéral a mis sur pied le 9 août à Tavannes le bat. de fusiliers 129 et pour la même date, à Payerne, les compagnies 4 et 5 de canonnières de landsturm, les compagnies du train de landsturm 4, 5 et 6 et la compagnie 7 à Genève.

ZURICH. — *L'affaire Sauerbruch.* — Le Conseil d'Etat de Zurich adresse un rapport détaillé au Grand Conseil sur la clinique chirurgicale de l'hôpital cantonal de Zurich. Il conclut en disant avoir examiné objectivement les conditions de cet établissement. Au sujet des abus qu'on lui a reprochés, il est satisfait de pouvoir constater que les reproches faits ne sont pas fondés dans leurs parties essentielles et que notamment l'activité du professeur Sauerbruch ne justifiait pas les reproches qui lui ont été faits de méconnaître, en sa qualité de ressortissant d'un Etat étranger, sa position dans la Suisse neutre. Pour autant que des fautes ont été commises, le Conseil d'Etat fera le nécessaire pour empêcher qu'elles se répètent.

LUCERNE. — *Sur les marchés.* — A la suite de plaintes, la municipalité a ordonné un contrôle plus sévère

des mesures sur le marché. Toutes les marchandises devront être munies d'étiquettes portant le prix, et les prix seront fixés par une commission d'experts. L'accès au marché ne sera permis aux commerçants en gros qu'à partir de 11 heures du matin.

JURA BERNOIS

BASSECOURT. — *Grave accident d'automobile.* — Un grave accident d'automobile s'est produit dimanche après-midi, au croisement des routes Berlicourt-Bassecourt-Glovelier. Neuf soldats et sous-officiers fribourgeois du train de la batterie 18 étaient partis en excursion dans une automobile appartenant au père de l'un d'eux, venu le matin de Fribourg pour faire visite à son fils.

Au retour, en prenant le virage, au croisement plus haut cité, pour rentrer à Delémont, la voiture dévia et vint heurter le mur qui borde la route. Huit des occupants furent précipités sur la chaussée. L'un d'eux fut littéralement scalpé, un autre eut les deux côtes enfoncées, un troisième le crâne fendu. On ne compte pas les blessures de moindre gravité. Le chauffeur, resté seul sur la machine, se plaint de douleurs internes. L'avant-train de l'automobile est complètement écrasé.

Une ambulance militaire vint recueillir les blessés, qui furent conduits à l'hôpital de Soleure.

PORRENTROY. — *A la frontière.* — Après un intervalle de quelques jours, la voix lourde et profonde du canon se fait de nouveau entendre du côté de l'Alsace. Dans la nuit de dimanche à lundi, les coups se sont succédés presque sans interruption; c'était un véritable déluge de projectiles.

A l'aube, dans la direction du Largin, l'action s'intensifia par suite de l'entrée en jeu des fusils et des mitrailleuses. Les nuances de ce vacarme matinal se distinguaient très bien à Porrentruy.

On signale l'arrivée de troupes noires — des Sénégalais — à proximité de la frontière suisse. Ces hommes, ainsi que ceux des 1^{er} et 2^e régiments étrangers — ne pas confondre avec la Légion étrangère — récemment cantonnés dans les environs de Montbéliard ont été envoyés en Alsace où ils trouveront certainement moins de danger et plus de repos qu'à Souchez, Arras et Carency, régions dans lesquelles ils ont participé à des combats acharnés et particulièrement horribles.

Quinze Suisses, engagés volontaires au 1^{er} étranger pour la durée de la guerre, se sont empressés de profiter du voisinage de leur patrie pour désertir. La plupart se plaignent de la grossièreté à leur égard de certains nouveaux officiers français — ceci n'est pour nous qu'un simple prétexte — et d'être au feu plus souvent qu'à leur tour; quant à la nourriture, ils reconnaissent qu'elle était abondante et bonne.

Ces imprudents auraient été certainement mieux inspirés en ne s'engageant pas. Nul d'ailleurs ne les a contraints à prendre une telle détermination. Nous croyons savoir que plusieurs seront punis par les tribunaux militaires suisses en raison de ce qu'ils ne sont pas en ordre avec leur service.

Au Vallon

ST-IMIER. — *Colonies de vacances.* — Nous avons reçu avec reconnaissance, d'un groupe de seize jeunes filles de la rue du Stand, la jolie somme de 10 fr. 80, produit des entrées perçues lors d'une séance originale qui s'est déroulée dans la grange de M. Rubin.

Par des chants, des récitations, etc., ces aimables jeunes filles, charmèrent leur auditoire, composé non seulement d'enfants, mais aussi de grandes personnes. Il fallut même renvoyer du monde, la grange étant trop petite. Voilà certes une façon intelligente autant que charitable de se distraire durant les vacances.

Merci aux actrices et aux auditeurs.

VILLERET. — *Sur le front.* — Un ouvrier de notre localité, M. Ariste Juillet, mobilisé en France dès les premiers jours de la guerre, vient d'être cité à l'ordre du jour du 5^e bataillon de chasseurs à pied, dont il faisait partie, «pour sa belle conduite au feu, au combat du 4 février 1915, dans les bois d'Huffoltz». Il vient de prendre part aux sanglants combats qui précéderont la prise de Metzeral, en Alsace, et, une fois de plus, il en sortit sans une égratignure. Ce vaillant soldat est un homme sobre, travailleur, d'humeur paisible et un père de famille modèle. Il fut de ceux qui partent sans enthousiasme, «parce qu'il le fallait». Sa modestie égale du reste son courage, car, bien qu'il écrive très souvent aux siens et à ses amis, c'est par un avis officiel du commandant du dépôt de son bataillon que nous avons appris la distinction qui lui a été décernée.

Puisse-t-il être bientôt rendu, en bonne santé, à sa femme et à ses petits enfants. Cela nous causerait un plaisir plus grand que les citations les plus élogieuses. R. R.

SONVILIER. — *Une déclaration.* — Je soussigné déclare formellement que je suis seul coupable dans l'affaire qui est arrivé au restaurant de la Clef et que mon collègue d'atelier, M. P. H. qui m'accompagnait ce jour-là ignorait complètement mes intentions coupables et ne doit en aucune façon être mêlé dans cette affaire; ce dont acte.

A. B.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Sténographie. — Le Congrès de l'Union sténographique suisse Aimé Paris, organisé beaucoup plus modestement que les années précédentes s'est tenu à Lausanne, samedi et dimanche. Un certain nombre de sténographes neuchâtelois y ont obtenu d'excellents succès. Voici les certificats qui leur ont été délivrés:

Vitesse de 80 mots: Mlle Hélène Muhmenthaler, à Serrières; 90 mots: Mlle Berthe Landry, à Neuchâtel (félicitations du jury). Mlle Juliette Bohy, M. Charles Perdrisat, Mlle Emma Solviche, Mlle Hélène Hammer; 110 mots: M. Alb. Vaucher; 120 mots: Mlle Blanche Monbaron; 130 mots: Mlle Ida L'Eplattenier; 160 mots: M. Georges Giorgis (avec félicitations du jury).

NEUCHÂTEL

Gazette du chef-lieu. — Mon rôle de chroniqueur me ferait un devoir de parler assez longuement des élections communales si notre camarade Spinner n'avait dit déjà, dans son remarquable article «Le baptême de la défaite», ce qu'il importait de dire bien haut après ce scrutin.

Nous sommes battus, c'est certain, mais nous ne sommes point découragés. Nous savons que nos adversaires nous battraient bien des fois encore, mais nous savons aussi qu'ils ne parviendront jamais à nous décourager. Et c'est là notre force.

J'ai suivi d'assez près, autrefois, les faits et gestes du parti indépendant, auquel Neuchâtel dut sa fameuse «commune d'affaire». J'ai vu les militants de ce parti dans l'inquiétude qui précède le scrutin, comme aussi dans la joie ou la déception qui le suivent. Cette inquiétude, cette joie ou la déception qui le suivent. Cette inquiétude, cette joie, cette déception, jamais je ne les ai retrouvées aussi vives dans les milieux socialistes. C'est que chez nous, le scrutin le plus important n'est qu'un petit incident dans la lutte formidable que nous menons contre l'état social actuel. Une grande victoire électorale nous rapproche fort peu de l'idéal socialiste à atteindre; une grande défaite nous en éloigne à peine.

Le voyageur qui part pour faire le tour du monde attache peu d'importance au fait que le paquebot sur lequel il s'est embarqué à ¼ d'heure d'avance ou de retard!

Est-ce à dire qu'il nous faille montrer un beau dédain pour les résultats et les incidents d'un scrutin auquel nous avons jugé utile de prendre part? Non point. Nous aurions tort de négliger trop ce que nous considérons comme des détails, car, à tout prendre, les grandes choses sont faites, la plupart du temps, de petits détails mis ensemble. Et voilà pourquoi je ne crois pas exagéré de conserver quelques lignes de notre «Gazette du chef-lieu» à l'élection des 10 et 11 juillet.

* * *

Le correspondant de Neuchâtel au journal «Le Neuchâtelois» (petite feuille paraissant à Cernier, je crois) attribue notre défaite en grande partie à la campagne «extrêmement maladroite» menée par «Le Progrès», notre organe électoral. Ce reproche, nos camarades du comité de presse, et en général tous les militants qui ont fait la campagne, le considèrent comme un éloge, et ils auront raison. Aux cinquante citoyens que l'assemblée générale du parti avait désignés pour faire le travail de propagande en vue des élections communales, personne n'a jamais recommandé l'adresse et l'habileté: on leur a dit: «Avant toute chose, évitez de tromper un seul électeur. Faites flotter haut notre drapeau afin que ceux qui se décident à venir avec nous le voient et sachent bien exactement où nous voulons aller».

Et c'est ce que nos camarades ont fait dans leurs articles du «Progrès» comme aussi dans leurs discours. Laissons résolument de côté tout ce qui pouvait ressembler à de l'opportunisme, ils n'ont ménagé ni la chèvre libérale, ni le chou radical. Je n'ai pas de peine à comprendre que ce soit là le comble de la maladresse pour les gens du «Neuchâtelois» qui promettent sans sourcilier au corps électoral de défendre à la fois les intérêts de l'exploiteur et ceux de l'exploité. «Votez tous la liste rouge, disait un chef radical dans une assemblée de quartier, car elle défend tous les intérêts».

Comme il s'agissait d'une élection communale, nos camarades auraient parfaitement pu mener leur campagne uniquement sur le terrain des revendications communales, où il n'est question ni d'internationalisme, ni d'antimilitarisme. C'eût été adroit, habile. Ils ont préféré parler d'internationalisme, d'antimilitarisme, de lutte de classes et ils n'ont pas eu peur de dire aux électeurs:

«Nous ne vous demandons pas seulement de voter la liste bleue, et d'approuver par là notre programme d'activité communale, nous vous demandons de venir au socialisme».

Si les 578 électeurs qui ont voté la liste bleue sont effectivement venus au socialisme — et qui donc en douterait après cet appel clair et précis, — le scrutin des 10 et 11 juillet est de nature à faire réfléchir sérieusement les bourgeois, car cette fois-ci il ne s'agit plus de mécontents, de boudeurs, de «meneurs» et de «menés», mais bien de 578 citoyens qui sont socialistes et qui savent ce que cela veut dire!

Le vieux margeur.

L'Arrêté du Conseil d'Etat éliminant la liste socialiste

Voici le texte de l'arrêté du Conseil d'Etat, donnant l'ordre au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds de ne pas admettre la liste socialiste :

LE CONSEIL D'ETAT
DE LA

REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Vu une requête adressée au Conseil d'Etat, le 19 juillet 1915, par les citoyens L. Courvoisier et A. Jacot-Guillarmod, président et secrétaire de l'Association démocratique libérale de La Chaux-de-Fonds, au nom de cette association, requête tendant à l'élimination de la liste bleue socialiste déposée en concurrence de la liste libérale verte du deuxième tour de scrutin pour l'élection du Conseil général de La Chaux-de-Fonds ;

Vu les procès-verbaux de l'élection des 10 et 11 juillet pour l'élection du Conseil général de la commune de La Chaux-de-Fonds et le procès-verbal de la Commission électorale, desquels il résulte :

a) Les électeurs communaux de La Chaux-de-Fonds ont été convoqués les 10 et 11 juillet 1915 pour élire les 40 membres du Conseil général d'après le système de la représentation proportionnelle ;

b) Trois listes ont été déposées par les trois partis politiques, savoir : 1. Une liste socialiste, sur papier bleu, portant 32 candidats ; 2. Une liste radicale, sur papier rouge, portant 21 candidats ; 3. Une liste libérale, sur papier vert, portant 14 candidats ;

c) La répartition électorale a donné 19 sièges au parti socialiste, 16 sièges au parti radical, et 5 sièges au parti libéral ; — en conséquence ont été proclamés conseillers généraux, dans l'ordre des suffrages nominatifs obtenus, 19 candidats socialistes, puis 16 candidats radicaux ; — quant aux candidats libéraux, deux d'entre eux seulement, MM. Jean Humbert et Dr Eug. Bourquin, ont obtenu le quorum de 15 pour cent des suffrages valables ; ces deux candidats ont été proclamés conseillers ; les trois autres sièges attribués au parti libéral sont demeurés vacants ;

Vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 14 juillet 1915, qui convoque les électeurs communaux de La Chaux-de-Fonds, disant que l'élection du Conseil général a lieu d'après le système de la représentation proportionnelle appliquée pour l'élection des députés du Grand Conseil ;

Vu l'article 24 révisé de la loi sur les communes, qui dit entre autres :

« Quel que soit le système électoral en vigueur dans la commune, les dispositions suivantes sont applicables :

« 1. Si l'élection exige plusieurs scrutins, elle aura lieu dès le deuxième tour à la majorité relative. »

Vu la loi sur les élections et votations, du 22 novembre 1894, en particulier l'article 68, alinéas 1 et 2, stipulant :

« En cas de vacance d'un siège de député pendant la durée de la législature, ce siège reste attribué au parti ou groupe auquel il appartient à la suite de l'élection générale. En conséquence, le Conseil d'Etat proclame, comme remplaçant, le premier des suppléants du même parti, désigné à teneur de l'article 64, chiffre 4. »

« S'il n'y a pas de remplaçant éventuel, et en cas de non acceptation ou de décès des remplaçants, il est procédé à une élection complémentaire. »

Considérant que l'élection du Conseil général des 10 et 11 juillet 1915 constitue une opération d'un caractère général et complet, dont le résultat a été la répartition des 40 sièges du Conseil entre les trois partis ayant présenté des listes, suivant une proportion qui doit être respectée pendant toute la durée de législature ;

Considérant que, dans cette répartition, le parti libéral a obtenu 5 sièges et que, si deux de ses candidats seulement ont été proclamés conseillers généraux, c'est parce que les autres ne remplissaient pas, personnellement, les conditions requises pour être élus, puisqu'ils n'obtenaient pas, comme suffrages nominatifs, le « quorum » de 15 pour cent des bulletins valables exigé par la loi ;

Considérant en conséquence que, les trois sièges vacants appartenant au parti libéral, ce parti seul a le droit de présenter des candidats en vue du deuxième tour de scrutin nécessaire pour compléter le Conseil général ;

Considérant qu'en présentant une liste de candidats pour le second tour de scrutin, le parti socialiste, auquel la répartition qui a suivi l'élection générale a accordé les 19 sièges qui lui reviennent, essaie indument d'obtenir une représentation supérieure à celle à laquelle il a droit, qu'il viole ainsi le principe de la représentation proportionnelle, et qu'il va certainement à l'encontre des intentions du législateur ;

Sur la proposition de son président,

ARRETE :

1. Il est fait droit à la requête adressée ce jour au Conseil d'Etat par l'Association démocratique libérale de La Chaux-de-Fonds ;

2. En application de l'article 24 révisé de la loi sur les communes et des articles 61 et 68 de la loi sur les élections et sur les votations, il est ordonné au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds de ne pas admettre, en vue du deuxième

tour de scrutin pour l'élection du Conseil général, la présentation d'autres candidats que ceux désignés à cet effet par le parti libéral.

Neuchâtel, 19 juillet 1915.

Au nom du Conseil d'Etat :

Le Chancelier, Le Président,
(signé) Perrin (signé) Ed. Quartier-la-Tente
(l. s.)

LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée plénière

Ensuite de l'arrêté du Conseil d'Etat, tous les citoyens s'intéressant aux élections communales sont invités à se rencontrer ce soir mardi, à 8 heures et demie, au Cercle Ouvrier.

Parti socialiste. — Séance du Comité et des militants, mardi, à 1 heure après-midi, au Cercle Ouvrier.

Comité du Cercle Ouvrier. — Séance du Comité, ce soir à 8 heures et quart précises.

Pas de vérification. — Le parti socialiste de notre ville avait, la semaine passée, demandé au Conseil d'Etat qu'il voulait bien nommer une Commission de vérification du dépouillement des opérations électorales des 10 et 11 juillet, dépouillement qui avait été extrêmement laborieux et dans lequel il se pourrait que des erreurs aient été commises. Le parti demandait que la Commission à nommer fut composée de membres des trois partis politiques de notre ville.

Le Conseil d'Etat a répondu samedi par une fin de non recevoir, déclarant, entre autres, que, puisque les membres du bureau de dépouillement n'avaient pas jugé à propos de déposer un recours, il n'y avait pas lieu de procéder à une vérification.

Commission économique. — De nombreuses plaintes s'étant fait jour dans la population au sujet des prix des fruits et des légumes, la Commission économique a décidé de faire une enquête, et, s'il y a lieu, de publier à nouveau la mercuriale des produits maraîchers. Elle a demandé à la Commission de ravitaillement de chercher à se procurer un ou plusieurs wagons de pommes de terre pour obliger les marchands à pratiquer des prix raisonnables.

La Commission de ravitaillement a aussi été chargée de faire des démarches auprès du Conseil fédéral en vue d'obtenir l'importation d'une quantité importante de pétrole.

Au Cercle français. — Samedi 17 juillet, la Colonie française de notre ville s'est réunie en un souper amical au Cercle français, pour célébrer sa fête nationale.

En raison des circonstances actuelles, la soirée s'est passée dans la plus grande simplicité et seul le chant de « La Marseillaise » a été exécuté.

Avant de se séparer, un souvenir ému a été adressé aux Morts pour la Patrie, en particulier aux enfants de La Chaux-de-Fonds.

Le produit d'une collecte au profit de la Croix-Rouge a été remis entre les mains du trésorier.

Mort des suites de ses blessures. — Le chasseur Dupin, Marcel-Fernand, fils de Léon, est décédé le 18 juin 1915, des suites des blessures reçues sur le champ de bataille au hameau des Quatre-Vents à Cauchy. M. Dupin, père, est employé aux Services Industriels.

LEURS PROCÉDÉS

Les libéraux et les radicaux ONT REFUSÉ de suspendre l'article de loi enlevant le droit de vote aux citoyens en retard dans le paiement des impôts.

Les libéraux et les radicaux ONT REFUSÉ l'entrevue demandée par le parti socialiste pour répartir les sièges du Conseil communal.

Le Conseil d'Etat A REFUSÉ un deuxième pointage des bulletins de l'élection des 10 et 11 juillet.

Le Conseil d'Etat A REFUSÉ d'accepter une interprétation correcte de l'article 20 de la loi sur les Communes.

Le Conseil d'Etat A REFUSÉ de reconnaître comme légaux des arrangements pris avec les contribuables et qui auraient pu leur faire rendre leur droit de vote.

Le Conseil d'Etat A REFUSÉ d'admettre la liste socialiste déposée dimanche pour le deuxième tour de scrutin.

Ouvriers! on vous impose LE RÉGIME qui prospère en Russie!

LA GUERRE

La situation

La marine italienne vient de faire une perte nouvelle et sensible. Après l'« Amalfi », cuirassé de 1^{re} classe, voici le « Garibaldi » qui vient d'être torpillé par un sous-marin autrichien et qui a coulé en 15 minutes. Rien d'impressionnant et de douloureux comme la mort de ces superbes vaisseaux, détruits en quelques instants sans combats, perfidement, par la morsure d'un monstre sous-marin invisible. Le « Garibaldi » était un cuirassé de 2^{me} classe d'environ 7000 tonnes ; il avait été lancé en 1899 avec de grandes fêtes.

Pendant ce temps la flotte autrichienne, à l'abri derrière ses îles, ne court aucun risque. Après son premier bombardement des côtes italiennes, elle a peu fait parler d'elle. Ce sont les aéroplanes qui traversent l'Adriatique. Trois avions ont volé sur Bari et lancé huit bombes qui ont fait plusieurs victimes. Bari est une ville ouverte. Un des aéroplanes a été abattu.

FRONT FRANCO-ALLEMAND

Communiqué français

Attaques allemandes en Artois et en Argonne

En Belgique, l'ennemi a bombardé assez violemment, pendant la nuit nos tranchées de St-Georges, ainsi que le village et l'église de Boesinghe.

En Artois, les Allemands ont lancé, vers minuit, à l'ouest et au sud-ouest de Souchez, sur un front de douze cents mètres, une attaque que nous avons repoussée.

En Argonne, une attaque allemande dans la région de St-Hubert, a été rejetée.

Dans la forêt d'Apremont, lutte à coups de bombes et de grenades, sans action d'infanterie.

En Lorraine, à Hanhous-sur-Seille, et à la lisière sud-est de la forêt de Parroy, on signale quelques combats d'avant-postes où nous avons eu l'avantage.

Pendant la nuit, calme sur le reste du front.

FRONT ITALO-AUTRICHIEN

Communiqué autrichien

Le croiseur « Garibaldi » coulé

La canonnade continue sur tout les fronts. Plusieurs attaques de moindre importance sur le col de Lana ont été repoussées. L'ennemi a subi de fortes pertes.

Un de nos sous-marins a torpillé et coulé, sud de Raguse, le croiseur italien « Giuseppe Garibaldi ». Le croiseur a coulé en 15 minutes.

LES DÉPÊCHES

Journée calme

PARIS, 19. — Communiqué officiel: En Artois, violente canonnade autour de Souchez. Il n'y a eu aucune action d'infanterie. Soixante obus ont été lancés sur Arras.

En Argonne, lutte à coups de bombes et de pétards.

Sur les Hauts-de-Meuse, les Allemands ont lancé cet après-midi contre nos positions de la croupe sud de Souvaux deux fortes attaques qui ont été complètement repoussées. L'ennemi a alors bombardé nos tranchées et prononcé avec de faibles effectifs une série de petites attaques qui toutes ont été rejetées. Les pertes allemandes sont importantes.

Journée calme sur le reste du front. Un de nos avions a pris en chasse un aviateur et l'a abattu à coups de mitrailleuses. L'appareil est tombé en flammes dans les lignes allemandes. Notre artillerie a achevé sa destruction.

Succès italiens sur l'Isonzo

ROME, 19. — Bulletin de guerre numéro 54 du 19 juillet, à 18 heures :

Dans le Cadore, tandis que l'offensive entreprise dans la zone de Falzarego, dans la haute vallée à Anisic, continue à se développer favorablement, nos détachements avançant le long de la ligne qui descend de Misurina à Schluderbach ont attaqué les troupes ennemies retranchées près du pont de la Marogna et ont conquis trois blockhaus à la baïonnette.

En Carnie, le tir contre le fort Hermann, au nord-est de Plezzo, vient d'être ouvert et a été rapidement réglé, produisant des dégâts notables.

Le long du front de l'Isonzo, l'offensive que nos troupes développent graduellement, dans une lutte lente, mais âpre et tenace, a conduit hier à des succès sensibles. Après une action résolue et sanglante durant laquelle l'accord entre l'avance de l'infanterie et l'appui de l'artillerie lourde de campagne s'est révélé parfait, notre occupation sur le haut plateau du Carso a pu progresser. Plusieurs lignes de tranchées solidement blindées et protégées par des réseaux de fil de fer ont été prises d'assaut successivement et déblayées. Deux mille prisonniers, parmi lesquels 30 officiers, 6 mitrailleuses, 1500 fusils et une grande quantité de munitions sont restés entre nos mains. Ce matin, tout le long de la frontière de l'Isonzo, l'attaque a été reprise avec une énergie renouvelée.

Poussée allemande en Russie

BERLIN, 19. Officiel (Wolff). Front oriental: Des forces allemandes se sont emparées de Tukhum et de Schiuxt. Windau a été occupée.

Au cours de la poursuite de l'adversaire battu près de Alt-Haus, nous avons atteint la région de Hof, Vers la Montagne et la contrée plus au nord.

A l'ouest de Mitau, l'adversaire tient une position préparée d'avance. On combat à l'est de Popeliany et de Kurschany, entre la Pissa et la Schiwa. Les Russes ont évacué les positions que nous avons rompues à plusieurs endroits et se sont retirés vers le Narew. Sur ce point les troupes allemandes de réserve et de landwehr se sont distinguées au cours des combats des derniers jours, dans une région boisée et marécageuse, qui favorisait la résistance de l'ennemi.

L'armée du général von Galwitz continue à progresser. Toutes ses forces se trouvent sur la ligne du Narew, au sud-ouest d'Ostro-

lenka-Nowo-Georgiewsk. Là où les Russes n'ont pas trouvé de point d'appui dans leurs fortifications et têtes de ponts, ils se sont déjà retirés sur le Narew.

Le nombre des prisonniers s'est élevé jusqu'à 101 officiers et 2800 hommes.

En Pologne également, entre la Vistule et la Pilica, les Russes sont en retraite vers l'Est.

Front sud-oriental: L'ennemi battu le 17 juillet par l'armée du général von Woyrsch, dans la région au nord-est de Syenu, tente de contenir la poursuite dans ses positions préparées d'avance derrière le secteur de l'Ilzanka.

Les positions avancées de l'adversaire près de Tiepilow ont été prises d'assaut déjà dans l'après-midi de hier par la brave landwehr de Silésie. Ces mêmes troupes ont pénétré pendant la nuit dans la position principale de l'ennemi qui se trouvait un peu plus loin. La ligne ennemie commence aussi à fléchir près de Kasanow et de Baranow. La décision est proche.

Entre la Vistule et le Bug, les armées alliées, placées sous le commandement du général feld-maréchal von Mackensen, ont continué à combattre pendant toute la journée avec le même acharnement. Là les Russes ont rompu leurs lignes près de Pislaskowice et Krasnostaw. Les Russes ont fait des efforts pour éviter une défaite. Une de leurs divisions de la Garde qui venait d'être jetée dans le combat a été battue par nos troupes.

Plus à l'est, jusque dans la région de Grabowetz, des forces austro-hongroises et allemandes se sont emparées du passage de la Wolyka, près de Sokal, et au nord de cette localité, des troupes austro-hongroises s'avancent au delà du Bug. L'ennemi a été contraint par ces succès de se retirer pendant la nuit sur tout le front entre la Vistule et le Bug. Il n'oppose plus de résistance que sur un point à l'ouest de Krasnostaw. Là où leurs lignes ont été rompues les Russes ont subi une grave défaite.

Du 16 au 18 juillet seulement, les forces allemandes et le corps placé sous les ordres du lieutenant feld-maréchal von Arz ont fait 16.250 prisonniers et pris 23 mitrailleuses. Suivant des ordres écrits que nous avons trouvés l'ennemi était décidé à tenir jusqu'à la dernière extrémité, sans souci des pertes, dans les positions que nous avons conquises.

Chez les mineurs de Cardiff

LONDRES, 20. — Reutter. — Hier soir, MM. Loyd George, Renciman et Henderson sont partis pour Cardiff. M. Loyd George a eu dans la nuit deux entrevues avec les représentants des mineurs.

L'emprunt italien

MILAN, 20. — Les journaux italiens donnent des détails sur la souscription à l'emprunt de guerre. Suivant ces détails, Turin a souscrit 70 millions, Venise 20, Gènes plus de 120, Padoue 12, Novarre 20, Côme 7 et demi, Livourne, 6, Bergamo 10, Plaisance 6, Modène 5.

L'explosion de Bâle

BALE, 20. — Les victimes de l'explosion de chaudière qui s'est produite vendredi après midi dans la fabrique d'aniline J.R. Geigy, sont les nommés Weber et Grollimund, deux jeunes ouvriers, pères de famille, d'origine suisse tous deux. Ils ont été tués sur place. Un troisième ouvrier, du nom de Schmid, célibataire, Suisse également, a eu le bras droit arraché. Mais il n'est pas mort, ainsi qu'on l'a dit.

On ignore encore à la suite de quelles circonstances ce terrible accident s'est produit.

Grave accident

BELLINZONE, 19. — Hier soir, une voiture de la Croix-Rouge militaire, attelée de deux chevaux, venait de la vallée de la Marobbia à Giubiasco, lorsqu'elle se retourna. Le soldat conducteur Antoine Denni, de Conthey, est mort sur le coup, un autre soldat et le médecin furent blessés. Le malade qui se trouvait dans la voiture n'a pas souffert.

NÉURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA,
Maux de Tête **KEFOL**
REMEDO SOUVERAIN
Bâle (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, ph^{ie} Genève
Toutes Pharmacies. Exporter: «NEFOL».

UNE RECETTE

simple et facile

pour avoir des ENFANTS robustes
et bien portants, c'est de les nourrir
avec la

**FARINE
LACTÉE
NESTLÉ**

l'aliment rationnel des enfants, d'une
digestibilité parfaite et d'une haute
valeur nutritive. Facilite la dentition
et la formation des os.

Envoi gratuit d'échantillons sur
demande adressée à la
MAISON H. NESTLÉ, VEVEY

CINÉMA APOLLO

Ce soir

Les Amours et le Galvaire d'Ursule

Drame en 4 parties, d'après l'immortel chef-d'œuvre d'Honoré de Balzac. Film le plus sensationnel de l'année, défie la concurrence et les imitations de la dernière heure.

Une idylle d'Amour flottant

Comédie-Vaudeville en deux longues parties, qui remportera un grand succès par sa gaieté, son entrain et sa bonne humeur.

Mise en scène et décors sans rivaux

Demi-Prix  Demi-Prix

Démobilisation

Mon personnel habituel étant de retour du service militaire, j'avise ma bonne et fidèle clientèle que je suis de nouveau à même de lui donner entière satisfaction.

Je me recommande également à tous les négociants et particuliers qui voudront bien me confier leurs travaux.

Camionnage JULES ADDOR Expédition
Téléphone 5.95 Serre, 90 Téléphone 5.95

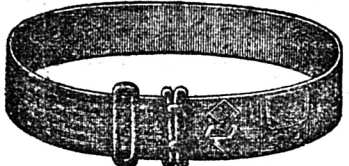
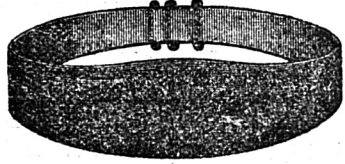
Pour les chaleurs

nous venons de recevoir un immense choix de

7098

Ceintures

CEINTURES de sport fantaisie



CEINTURES en soie noire

CEINTURES en cuir, très étroites
DERNIÈRE CRÉATION

ADLER

La Chaux-de-Fonds Léopold-Robert, 51

MAISONS COMMUNALES

A LOUER

de suite ou époque à convenir

Rue du Commerce 139

1 logement de 3 chambres, cuisine, vestibule fermé et éclairé directement, chambre de bains, fr. 48.— par mois.

pr le 31 octobre 1915

Commerce 133, 135, 137, 143 et Ph.-Henri Matthey 23

12 logements, même distribution que ci-dessus, fr. 45, 47, 48, 49, 52 et 53 par mois; éclairage des paliers compris.

Ces logements sont pourvus de tout le confort moderne, gaz à la cuisine, électricité dans les chambres, buanderie, cour et jardin.

S'adresser au bureau, Marché 18, tous les matins de 8 h. à midi. 7387

Doreuse-Greneuse Adoucisseuses Poseuses de pieds

sont demandées de suite ou époque à convenir. On donnerait la direction à personne capable.

S'adresser **Fabrique de cadrans métal, Serre 47.** 7343

Apprenti Boulanger

Boulangerie de la localité demande comme apprenti un jeune homme intelligent et robuste.

S'adresser par écrit sous chiffres 7322 au bureau du journal. 7322

Laiterie Modèle BRUNNER

Halles Centrales

Beurre Centrifuge

Fabrication suisse

Beurre de cuisine

Fromage fin, gras

CRÈME Fraîche

Tous les jours 4947

Œufs frais du jour

Se recommande, Laiterie Brunner.

Enchères publiques d'Immeuble avec moteur et machines

Le Mercredi 28 juillet 1915, à 2 1/2 heures après midi, à l'Hôtel Judiciaire de La Chaux-de-Fonds (Salle d'audience des Prud'hommes), il sera procédé, sur réquisition d'un créancier hypothécaire, à la vente, par voie d'enchères publiques, de l'immeuble ci-dessous désigné, appartenant à **Georg-Martin Becker et sa femme née Wissler, Marie**, domiciliés à Bâle, Jungstrasse 36, savoir:

Cadastre de La Chaux-de-Fonds

Article 603. Plan folio 49, N° 65 et 66, Sur les sentiers, bâtiment, dépendances, de 602 mètres carrés. — Limites: Nord, Est, Sud 602; Ouest 395.

Cet immeuble porte le N° 164 de la rue des Grétiés, il est assuré contre l'incendie pour fr. 13,800.—, estimé cadastralement fr. 17,000.—.

En outre, seront vendus comme immeubles par destination: un **moteur électrique, une machine à hâcher, 1 monte-charge, une presse, trois chaudières, transmissions diverses.**

Vu son installation, cet immeuble — construit en vue de la manutention des tripes et déchets d'animaux abattus aux abattoirs — conviendrait spécialement à cet usage ou pour tout autre (fabrication de matières premières destinées à la fabrication de margarine; pour une fabrique de savon, huile, etc.).

Pour les servitudes grevant cet immeuble ou constituées à son profit, l'extrait du Registre foncier peut être consulté à l'Office.

Les conditions de la vente, qui aura lieu conformément aux articles 133 et suivants de la loi sur la poursuite, seront déposées à l'Office soussigné, à disposition de qui de droit, **dix jours avant l'enchère.**

Pour visiter l'immeuble mis en vente, s'adresser au gardien judiciaire, le notaire **Alphonse BLANC**, rue Léopold Robert 66, à La Chaux-de-Fonds.

La Chaux-de-Fonds, le 15 juillet 1915.

Office des Poursuites:

Le Préposé,
Chs. DENNI,

H-30037-C 7370

Avis aux militaires de La Chaux-de-Fonds actuellement au service

Tous les militaires de La Chaux-de-Fonds qui sont actuellement mobilisés et désirent prendre part à l'élection complémentaire des 24 et 25 juillet, voudront bien s'annoncer par écrit au Conseil communal jusqu'au mercredi 21 juillet, en indiquant leurs noms, prénoms, année de naissance et incorporation.

7369
Conseil communal.

Tous les **Mercredis**, de 9 heures à midi et tous les **Samedis**, de 9 h. du matin à 6 h. du soir :

GRANDE VENTE

de tous les articles fabriqués dans les **Ouvroirs féminins** de la localité :

Tricotages laine et coton, lingerie, confections, etc., etc. **Prix très modérés.**

Place du Marché

Chemin de fer Saignelégier-Chaux-de-Fonds

Horaires d'été

Dés lundi 13 juillet courant, les trains 84 (départ de La Chaux-de-Fonds à 9 h. 11 du matin) et 93 (départ de Saignelégier à 8 h. 05 du soir), figurant à l'horaire avec la mention « Ne circulent pas jusqu'à nouvel avis », seront mis en marche tous les jours jusqu'à fin septembre.

De son côté, le chemin de fer **Saignelégier-Glovelier** rétablira pour la même période les trains partant de Saignelégier à 8 h. 23 du matin et de Glovelier à 6 h. 45 du soir, portés aussi à l'horaire avec la même mention.

Fleur de Sureau et de Tilleul

La Pharmacie Coopérative avise les personnes qui auraient l'occasion de cueillir de la fleur de sureau et de tilleul, qu'elle s'en rendrait acquéreur, contre argent comptant.

La Gérance.

Lapin. A vendre un lapin mâle (tacheté suisse) noir et blanc, très beau sujet. — S'adresser chez M. J. Urfer, rue Fr.-Courvoisier 46. 7368

AMIES

DE LA

JEUNE FILLE

Le bureau **SERA FERMÉ** du 2 août au 2 septembre.

A vendre lit Louis XV, double face, noyer poli, matelas bon crin noir, duvet, oreillers, traversin (150 fr.), divans extra-soignés à 80 fr., lavabos avec glace (115 fr.), tables à coulisses, noyer poli (60 fr.), plusieurs douzaines chaises, dossier bois tourné à contreforts (5 fr. 75 pièce par demi-douzaine). — S'adresser rue Léopold-Robert 12, au 2^e étage entrée rue des Endroits. 7341

A vendre cahiers de 30 cartes postales officielles de l'Exposition Nationale, Berne 1914, pour le prix de fr. 1.—. S'adresser C. Grüber, 20, Vauseyong, Neuchâtel. 7344

Potager A vendre, d'occasion, 1 potager à bois, usagé mais en très bon état. S'adresser à M. Rodolphe Blaser, Hôtel-de-Ville 5, Le Locle. 7321

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 19 Juillet 1915

Naissances. — Vuilleumier, Annette-Hélène, fille de Jules-Henri, instituteur, et de Susanne-Elisa née Lambert, Neuchâteloise et Bernoise. — Raymond, Alice-Elisa, fille de Camille-Oscar, horloger, et de Berthe-Elisa née Perrenoud, Neuchâteloise. — Gerber, Hélène-Madeleine, fille de Paul-Emile, manœuvre, et de Emma-Marie-Virginie Spychiger née Bollat, Bernoise.

Promesses de mariage. — Häny, Johann-Albert-Walter, négociant, Argovien, et Jeanneret-Grosjean, Alice, sans profession, Neuchâteloise. — Matthey-Doret, Georges-Edmond, manœuvre, Neuchâtelois, et Gailloud, Marie-Louise, ménagère, Vaudoise. — Jeanmonod, Gustave-Alphonse, serfesseur, Vaudois, et Bolliger, Lydia-Bluette, ménagère, Argovienne.

Décès. — 2182. Piguet, Louise-Elisa, fille de Alexis-Elisée, et de Marie-Aline née Chautems, Neuchâteloise et Vaudoise, née le 19 mai 1904. — 2183. Matthey-Junod, Paul-Henri, fils de Louis-Philippe et de Lina née Knörr, Neuchâtelois, né le 27 janvier 1888. — 2184. — Pauli, Gottlieb, époux de Elisabeth née Bieri, Bernois, né le 28 avril 1847, décédé à Port (Berne).

Inhumations

Mardi 20 juillet 1915, à 1 heure : Louise-Elisa Piguet, 11 ans et 2 mois, rue David-Pierre Bourquin 9; sans suite. M. Matthey-Junod, Paul-Henri, 27 ans 6 mois, rue de Gibraltar 11. M. Pauly, Gottlieb, 68 ans 3 mois, rue de la Paix 81.

Etat-civil du Locle

Du 19 Juillet 1915

Naissance. — Renée-Louise, fille de François-Auguste Berthoud, horloger, et de Marie-Louise née Pilati, Neuchâteloise.

Promesses de mariage. — Matthey-Doret, Georges-Edmond, manœuvre, Neuchâtelois, et Gailloud, Marie-Louise, ménagère, Française.

Etat-civil de Neuchâtel

Promesses de mariage. — Charles-Henri Steiner, commis, et Camille-Céline Béguin, les deux à Neuchâtel. — Pierre Berthoud, employé de banque, à Neuchâtel, et Emma-Laure-Marguerite-Olga Bretagne, à Aubonne.

Naissances. — 14. Adrien, à Adrien Jeanneret, agriculteur, à Boudevilliers, et à Ruth née Maridor. — Madeleine-Marguerite, à Jakob Berger, magasinier, et à Elise-Cécile née Burdet. — 15. Madeleine-Suzanne, à Jules-Arnold Niklaus, cond. C. F. F., et à Suzanne-Zélie née Berner. — Annie-Elisabeth, à Louis-Arthur Bonjour, mécanicien, à Berne, et à Anna-Elisabeth née Portner. — Suzanne-Madeleine, à Dalphon-Henri Favre, manœuvre-mécanicien, à Couvet, et à Marie-Lina-Angélique née Wutrich.

FEUILLETON DE «LA SENTINELLE»

126

BAISER DE MORT

par

Georges MALDAGUE

(Suite)

Raoul répéta son avertissement de tout à l'heure:

— Ne rentrez point, surtout; si on lâchait les chiens, et on les lâche toutes les nuits, vous vous feriez dévorer.

— Je n'y tiens pas... Je mettrai le conseil à profit.

Le jeune homme attendit quelques instants, guettant le bruit de ses pas sur le chemin.

Quand il ne les perçut plus, il reprit la direction du château, pensant avoir suffisamment effrayé ce singulier individu pour qu'il ne risquât aucune tentative malfaisante.

La menace des chiens était absolument illusoire.

Il y avait bien deux molosses peu commodes au château; mais on ne leur donnait la liberté le soir que lorsqu'aucun invité ne s'y trouvait, le comte craignant quelque accident, au cas où il prendrait à quelqu'un cette fantaisie, qui avait pris l'artiste, de se promener dans le parc, une fois tout le monde couché.

Jusqu'à ce qu'il eût regagné sa chambre, et même jusqu'à ce qu'il s'endormît, ce der-

nier ne songea plus qu'à la rencontre qu'il avait faite.

Malgré l'obscurité, il distinguait assez de la figure et de l'accoutrement du rôdeur pour le reconnaître.

Or, ce qu'il avait saisi de la physionomie ne lui disait rien de bon.

Un regard en dessous, un air abruti, qui ne devait point être la seule conséquence du sommeil interrompu.

Et cette voix surtout, traînante, éraillée, antipathique.

Il l'entendait, donnant ses explications: enfant en nourrice... plus loin... femme morte, Autant de mensonges.

Cet homme n'eût su dire d'où il venait.

Un repris de justice, peut-être, quelque criminel en fuite.

Si intrigué qu'il fût par cette rencontre, Raoul de Berney, que des soucis trop graves hantaient pour ce qui ne s'y rapportait point directement le poursuivit trop longtemps, le lendemain matin ne la considérait plus que comme une aventure très ordinaire, fréquente dans les campagnes, où le voyageur sans gîte cherche naturellement un abri où il peut, dormir à la belle étoile souvent.

Ainsi qu'il l'avait affirmé à madame de Marcilley, il arriva le premier dans la grande cour où les meutes se formaient seulement...

Et, bientôt, les uns après les autres, tous ceux qui participaient à l'ouverture de la chasse.

Les dames devaient suivre à cheval.

Elles étaient au nombre de six: Mme de Marcilley, Mlle Raminoff, Mme Orris, deux toutes jeunes femmes mariées depuis quel-

ques mois et une grande amie de la comtesse, à peu près de son âge, élevée dans le même couvent.

La journée s'annonçait fort belle, le ciel pur, le vent frais.

Deux grands breaks déposeraient les chasseurs à l'entrée du bois.

On se mit gaiement en route avec des rires et des plaisanteries décochées du côté féminin à l'adresse de quelques nemrods trop certains de leurs prouesses.

On déjeunait à un rendez-vous de chasse, en plein milieu de la forêt.

La partie serait certainement des plus réussies.

On n'arriva au complet à ce rendez-vous, un pavillon au fond d'une clairière, bien abrité sous les arbres, que vers onze heures, chacun mourant de faim, de soif, désireux de se reposer.

Dès la veille, les provisions étaient là: viandes froides de toutes sortes pâtisseries, fruits, vins des meilleurs crus, vieillies dans les caves du château.

Le déjeuner se prolongea, les chasseurs cubliant, dans les délices de la table, faisans, lièvres et perdrix.

Enfin, les plus enragés se levèrent, entraînant les autres.

Des dames, la moitié seulement remonta à cheval: Madame Orris, la comtesse et Olga.

Les jeunes femmes, fatiguées préférèrent une sieste sous les ombrages que continuer à caracolier à travers les taillis.

Mme de Serves, l'amie de Mme Marcilley, fut de leur avis.

Elles laissèrent partir les trois intrépides, mollement étendues sur l'herbe.

Bien vite, la chasse s'éparilla de nouveau.

La débandade arriva à se faire de tous côtés.

Mme de Marcilley, attardée dans un chemin étroit, pendant que ses compagnes continuaient à suivre les piqueurs, se trouva sans elles sur une des routes dont le bois était sillonné.

Elle ne s'inquiéta nullement; les échos de la chasse continuaient à résonner autour d'elle.

Au contraire, elle se sentit comme satisfaite d'être seule un peu, non plus forcée de parler, n'en eût-elle point envie, pour remplir le plus aimablement possible ses devoirs de maîtresse de maison, vis-à-vis des dames, du moins.

Mme Orris surtout la fatiguait, sans que celle-ci fût cependant le moins du monde obsédante.

Alida était une de ces natures qui reviennent difficilement sur une première impression.

Celle éprouvée d'abord à l'égard de l'ex-marquise de Berney ne se modifiait point, au contraire.

Et cette disposition d'esprit la portait à des remarques qu'elle n'eût point faites sans cela peut-être.

Elle trouvait étrange que, trois mois seulement après la mort du fils unique, cette mère se mêlât au bruit, à la gaieté d'une semblable journée.

Mme Orris, il est vrai, gardait une certaine réserve, de la gravité presque, au milieu de l'élan général.

N'importe! il lui semblait qu'à sa place elle n'eût point été là.

(A suivre.)